

# Les nouvelles règles dans la gestion des baux d'habitation principale

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

## Objectif de formation

Mettre à jour ses connaissances pour rédiger les baux d'habitation dans le respect de la législation.

## Programme

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES À LA CANDIDATURE DU LOCATAIRE

La lutte contre la discrimination

Les documents justificatifs autorisés

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AU CONTENU DU BAIL

Les nouvelles mentions obligatoires

Les sanctions en cas d'omission

Surface habitable : conséquences en cas d'erreur

Les annexes au bail et leur transmission

Point sur la loi CLIMAT ET RÉSILIENCE : Obligations des bailleurs et nouveaux droits des locataires

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AU DÉPÔT DE GARANT

Son exigibilité

Son montant

Ses délais de restitution

Les sanctions en cas de retard de restitution

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AU CAUTIONNEMENT

 Suppression des mentions

manuscrites et signature électronique

L'acte de caution spécifique en cas de colocation

### LES NOUVEAUX DROITS ET OBLIGATIONS DES COLOCATAIRES

Le forfait de charges

L'assurance du locataire / L'assurance du bailleur

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AUX CHARGES RÉCUPERABLES

Conséquences de la régularisation tardive des charges

Le forfait de charges

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES À L'ÉTAT DES LIEUX

Forme et contenu de l'état des lieux

Le complément d'état des lieux d'entrée

Prise en compte de la vétusté

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES À LA FIXATION DU LOYER

La fixation du loyer initial

L'indexation annuelle du loyer

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AU CONGÉ DU LOCATAIRE

Les formes et préavis du congé

Le préavis réduit

Fin de la solidarité en cas de violences conjugales

### LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AU CONGÉ DU BAILLEUR

Les formes et préavis du congé

Le congé reprise pour habiter

Le congé pour vendre

Le congé donné par le nouveau bailleur

La protection du locataire âgé

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 - décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s).

### Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

390 € par stagiaire

### Adresse

**Site de Rennes/Bruz**  
Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



## Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Aucun pré-requis

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Connaitre les nouveautés législatives en matière locative. Alerter les bailleurs sur leurs obligations relatives à la décence et à la loi « Climat et Résilience ». Sécuriser la rédaction et la gestion des baux. Maîtriser les droits et obligations des parties.

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

## Modalités pédagogiques

Méthodes interactives, échanges, étude de cas.

## Les sessions



### Bruz

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 20/02/2025

*Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)*

## Contacts



### TANDONNET Diane

[diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr](mailto:diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr)

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - [cci.formationcontinue@fac-metiers.fr](mailto:cci.formationcontinue@fac-metiers.fr) - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>